

# Avant-propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **34 (1898)**

Heft 127

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES  
RÉGIONS EXOTIQUES DU VERSANT NORD DES ALPES SUISSES

(PRÉALPES DU CHABLAIS ET DU STOCKHORN ET LES KLIPPES)

LEURS RELATIONS  
avec l'origine des blocs et brèches exotiques et la formation  
du Flysch.

par le Dr **H. SCHARDT**,

Professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Neuchâtel.

---

Planche I.

---

AVANT-PROPOS

La région des Alpes suisses appelée « Préalpes romandes » est comprise entre la vallée de l'Arve et le lac de Thoune et forme ainsi un segment nettement déterminé des Alpes calcaires septentrionales. En introduisant le nom de Préalpes romandes, il y a une vingtaine d'années, M. Renevier a sans doute voulu faire ressortir le contraste stratigraphique qui existe entre cette région et les autres parties de la bordure calcaire du versant N. des Alpes. Il était sans doute loin de supposer l'étrange situation que les recherches tectoniques allaient plus tard assigner à cette région. Loin de former un simple segment tectonique équivalant aux Alpes d'Unterwalden et d'Annecy, toute cette région est, selon moi, un morceau de terre étrangère venu de loin, posé sur le bord des Alpes, à cheval sur les terrains miocènes et sur les premiers plis alpins proprement dits.

C'est cette explication que j'ai eu l'honneur d'exposer à la *Société vaudoise des Sciences naturelles*, dans sa séance du 2 novembre 1893<sup>1</sup>.

Elle a suscité l'étonnement général des géologues, la sympathie des uns et les objections des autres. De nombreuses notes

<sup>1</sup> Voir *Archives des Sciences physiques et naturelles, Genève*, t. xxx, déc. 1893. — *C. R. Acad. des Sciences, Paris*, 20 Nov. 1893.

ont été publiées à cet égard; les unes reconnaissent le bien-fondé des motifs qui ont pu faire naître une interprétation aussi hardie en apparence; d'autres expriment des contestations d'ordre varié, basées soit sur des arguments stratigraphiques, soit sur des observations tectoniques.

Je n'ai pas répondu à tous les adversaires, bien que j'aurais dû toujours prendre part au débat comme le plus directement intéressé. Si cela n'a pas eu lieu, c'est, d'une part, parce que d'autres occupations, la revision de la feuille XVI de l'Atlas géologique suisse, une charge d'enseignement très absorbante et divers travaux que je comptais expédier auparavant, ont jusqu'ici amplement occupé tout mon temps; d'autre part, je me plaisais à assister, sans y prendre une part trop directe, au débat qui s'est ouvert à plusieurs reprises, soit en Suisse, soit devant la Société géologique de France. Je voulais laisser venir les objections, les peser une à une, et attendre le moment propice pour les combattre.

Dans plusieurs publications assez importantes, mes vues ne paraissent cependant pas avoir été bien comprises par les divers auteurs. Le moment est donc venu pour moi de prendre part au débat, de relever et de controuver les objections qui m'ont été faites et surtout de préciser les points qui paraissent n'avoir pas été bien interprétés, puis de faire l'exposé des faits qui se sont succédé depuis que j'ai pour la première fois exposé cette nouvelle manière de voir. Je m'efforcerai d'être absolument impartial, de rendre à chacun ce qui lui revient, et de présenter l'évolution de la solution du problème conformément à la réalité et en montrant l'influence qu'ont exercé les travaux des divers géologues. En le faisant, je crois rendre un service appréciable à tous ceux qui s'intéressent à la géologie de la Suisse, de même qu'aux membres de notre société, qui ont souvent assisté à des communications sur cet objet, et n'ont trouvé dans notre Bulletin que des résumés très abrégés, incompréhensibles pour ceux qui ne sont pas spécialistes et qui n'ont pas suivi le débat de près.

Après avoir rappelé en quoi consiste la nouvelle théorie et après un exposé historique de la question, je passerai à un exposé précis et rigoureux des *faits* qui m'ont conduit à formuler une explication qui a pu paraître au premier abord, à plus d'un, absolument invraisemblable. Je discuterai en même temps les objections qui m'ont été opposées et présenterai enfin les arguments nouveaux à l'appui de la solution proposée.